

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du mercredi 04 juin 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 07

Date de la convocation : 28/05/2024

Date d'affichage : 12/06/2025

N° Délibération : 23-06-2025

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Jérémy DEVOS (arrivé à 20h16), Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Michel VAN DE VELDE.

Absent excusé : M. Vincent RETOURNÉ non représenté.

Absents : Mmes Claire DACHICOURT, Ophélie COUZEREAU non représentées ; MM. Marino PEGORARO, Hervé PROYART, non représentés.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

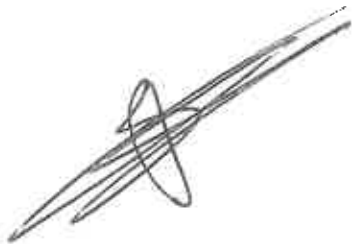
Secrétaire de séance : M. Frédéric BÉRULLIER est nommé secrétaire de séance.

DEL N° 23-06-2025 Tarification cantine 2025-2026

M. le Maire signale qu'il faut réviser les règlements de la cantine et de la garderie. Les tarifs du prestataire qui fournit les repas ont encore augmentés. Le prix des repas facturés aux parents est de 3.25 €. Il propose de passer le prix à 3.50 € à partir de la rentrée de septembre 2025.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, **à l'unanimité, 8 voix pour**, (Mme C. CATEL ; MM. F. BÉRULLIER, C. BOULOGNE, J. DEVOS, O. DUMONT, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. VAN DE VELDE) **accepte** cette augmentation de tarif concernant le prix des repas de cantine scolaire.

Le secrétaire de séance
Frédéric BÉRULLIER



LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE



- Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
- Pour extrait conforme, Morisel, le 05/06/2025.
- Transmis au représentant de l'État et publié le : 12/06/2025.